

À propos de l'Alliance de l'arthrite du Canada

Par Janet Yale, présidente de l'Alliance de l'arthrite du Canada

L'Alliance de l'arthrite du Canada (AAC) a été constituée en 2002 en vue d'un objectif fort simple : améliorer la qualité de vie des quelque 4,6 millions de Canadiens souffrant d'arthrite.

Avec plus de 30 organisations membres, l'AAC réunit les professionnels de santé du domaine de l'arthrite, les chercheurs, les organismes de financement, les gouvernements, les organismes du secteur bénévole et de l'industrie, et de manière plus importante, les représentants des organisations de patients provenant de partout au Canada.

Les membres de l'AAC contribuent à un vaste réseau d'expertise et de capacités à travers le Canada, œuvrant pour fournir de l'information fondée sur les données probantes pour orienter et appuyer des politiques publiques qui font mieux connaître l'arthrite. Des efforts continus, en tant qu'organisations individuelles et en collaboration avec les autres intervenants du domaine de l'arthrite, sont essentiels pour atteindre les objectifs globaux d'atténuer le fardeau associé à plus de 100 types d'arthrite, la principale cause d'invalidité au Canada.

Bien que chaque organisation membre poursuive ses propres travaux, l'Alliance offre un objectif central et un forum pour des initiatives de collaboration plus larges. Un principe fondamental sous-jacent aux efforts de l'AAC est de mettre les connaissances fondées sur les données probantes au travail. En partenariat et collaboration, nous avons élaboré une stratégie nationale basée sur trois piliers fondamentaux : améliorer les connaissances et la sensibilisation à l'arthrite; améliorer la prévention et les soins et appuyer la collaboration continue entre les parties prenantes. Vous trouverez plus de détails à ce propos sur le site à www.arthritisalliance.ca/fr/action-collective-pour-l-arthrite.

Ce cadre de travail stratégique établit les priorités de recherche, identifie des principes devant guider l'organisation



Mme Janet Yale.

et la prestation des soins et propose un mécanisme pour impliquer les gouvernements et la communauté de la santé en général au sein de la communauté de l'arthrite. Mais avant tout, l'AAC entend mettre la personne atteinte d'arthrite au tout premier plan et, à cette fin, nous veillons à ce qu'il y ait une représentation du client à un poste de direction dans toutes nos initiatives.

Depuis la publication de notre cadre de travail à l'automne 2012, de grands progrès ont été réalisés. Depuis l'automne 2013, nous présentons notre Conférence annuelle et symposium sur la recherche pour partager les découvertes scientifiques, mener des séances de travail dans

nos secteurs prioritaires, sensibiliser les gouvernements et les auditoires extérieurs à l'arthrite et célébrer nos succès par un souper gala annuel. Nous avons intégré la remise du prix Qualman-Davies en leadership communautaire en matière d'arthrite à notre gala en reconnaissance du rôle essentiel qui incombe au leadership communautaire efficace et à la défense des intérêts.

Au cours des trois dernières années, nous avons également concentré nos efforts sur l'amélioration de l'accès aux soins pour les patients souffrant d'arthrite auto-immune et d'arthrose. Nous avons développé des outils pour favoriser l'amélioration des résultats par des modèles de soins basés sur les données probantes pouvant être adaptés et mis en œuvre dans des environnements locaux. Cela a constitué la base de nos efforts de défense des intérêts auprès du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux à travers le pays.

En ce qui concerne l'avenir, les décisions que le gouvernement prend aujourd'hui se répercuteront sur l'accès des patients à des soins de qualité pour l'arthrite pour les années à venir. Cependant, nous demeurons confrontés à un défi d'envergure, soit celui de faire reconnaître l'arthrite comme

un problème de santé majeur et une priorité pour les investissements gouvernementaux. Notre rapport sur l'impact de l'arthrite documente le fardeau économique croissant que représente l'arthrite, tant sur le plan des soins de santé que des coûts en productivité, et souligne des stratégies d'atténuation des risques. L'AAC a décidé de tirer profit de ce travail de base pour développer et mettre en œuvre un plan de défense des intérêts complet pour argumenter en faveur d'une stratégie nationale relative à l'arthrite.

Nous vous invitons à lire attentivement ce numéro du JSCR pour en apprendre plus sur les initiatives en cours de l'AAC en

vue d'améliorer la prévention et les soins de l'arthrite au Canada.

Pour recevoir notre bulletin de nouvelles mensuel afin de vous tenir informés ou de participer, veuillez communiquer avec Mme Jaime Coish, directrice administrative de l'AAC, à l'adresse jcoish@arthritisalliance.ca.

Janet Yale
Présidente et chef de la direction, La Société de l'arthrite
Présidente, Alliance de l'arthrite du Canada
Toronto (Ontario)



Un bref historique de nos publications

